

SEANCE DU VENDREDI 31 MARS 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	8	8

Délibération n°31032023-003

Date de la convocation

Le 27/03/2023

Date d'affichage

Objet de la délibération

**BUDGET COMMUNAL  
2023**

**AFFECTATION  
DU RESULTAT  
D'EXPLOITATION**

Le Maire  
  
Emerci DECOMBE  
Signature et cachet

L'An deux mille vingt trois, le vendredi 31 mars à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

**Présents** : M. AMBLARD Patrick, Mme AUXERRE Céline, Mme BONHOMME Sabrina (arrivée à 19 h 23), M. DECOMBE Emeric, M. DOMAS Philippe, M. FERREIRA Manuel M. LABONNE Didier, Mme TARRIT Maryse

**Absents (excusés)** : M. DUMONT Fabrice, Mme MEUNIER Elise

**Secrétaire de séance** : Mme AUXERRE Céline

Le Conseil Municipal. :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 67 066,46 € ;

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation ci-dessus de la manière suivante :

⇒ **67 066,46 € au compte R 002 section de fonctionnement.**

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Affiché le

ID : 063-216303255-20230331-31032023003-BF